

# Compte-rendu du conseil municipal du 5 avril 2023

Étaient présents : Jeanne COUTIERE, Jean-Pierre BUSIAU, Joël LAFITTE, Martine Lamarque, Jean-Michel LINXE, Florence MINIOU, Patrick PERSILLON.

Étaient absents : Simon CLAEREBOU, Emeline GAUGIN, Iker GOROSTEGUY, Nicolas ROUSSELLE

Date de convocation : 2023

Secrétaire de séance : Joël Lafitte

Le compte-rendu du municipal du 20 mars 2023 est validé.

## **1. Vote du compte administratif 2022.**

Le maire-adjoint Joël LAFITTE, en l'absence de Madame la maire présente le Compte Administratif 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes nettes : 206 594.45€

Dépenses nettes : 141 057.85€

Excédent de fonctionnement : 65 536€

Excédent reporté : 176 488.57€

Résultat de clôture : 242 025.17€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes nettes : 68 550.27€

Dépenses nettes : 61 338.4€

Déficit d'investissement : 7 161.87€

Déficit reporté : 47 721.75€

Résultat de clôture : - 40 559.88€

Après délibération, le compte administratif est voté à l'unanimité.

## **2. Affectation du résultat**

Résultat de clôture : - 40 559.88€

Restes à réaliser dépenses : 20 000€

Restes à réaliser recettes : 30 512€

Affectation en réserves : 30 047.88€

Résultat reporté en Fonctionnement : 211 977.29€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote l'affectation du résultat proposée.

## **3. Vote du compte de gestion 2022**

La maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats est conforme à ses écritures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2022

## **4. Vote du budget 2023**

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses réelles: 168 676.79€

Dépenses d'ordre :

Chapitre 023 virement à la section d'investissement : 234 306.84€

Chapitre 042 transferts entre sections : 4 374.66€

Total dépenses d'ordre: 238 681.5€

TOTAL DEPENSES : 407 358.29€

Recettes réelles: 195 381€

Excédent reporté : 211 977.29€

TOTAL RECETTES : 407 358.29€

### SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses réelles: 282 295.9€

Reports : 20 000€

Déficit reporté : 40 559.88€

TOTAL DEPENSES : 322 855.78€

Recettes réelles : 54 126.4€

Total affectation au compte 1068 : 30 047.88€

Total recettes réelles : 84 174.28€

Recettes d'ordre :

Chapitre 023 virement de la section de fonctionnement : 234 306.84€

Chapitre 042 transferts entre sections : 4 374.66€

Total recettes d'ordre: 238 681.5€

TOTAL RECETTES: 322 855.78€

## **5. Vote des taux des quatre taxes locales**

Madame la Maire expose au Conseil le tableau de notification des taux d'imposition de 2023 pour la taxe d'habitation, les taxes foncières et la cotisation foncière des entreprises.

Elle propose aux conseillers de garder les mêmes taux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, choisit de ne pas changer les taux et fixe les taux des taxes locales pour 2023 comme suit :

Taxe foncière bâti : 22.38%

Taxe foncière non bâti : 20.56%

Taxe d'habitation : 9.97%

Cotisation foncière des entreprises : 15.55%

## **6. Fêtes du village 2023 : occupation du domaine public.**

Madame la Maire expose au Conseil qu'elle va prendre des arrêtés pour le permis de stationnement sur le domaine public pour les forains lors des fêtes et qu'il convient de délibérer sur la tarification.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la gratuité pour cette occupation temporaire du domaine public en 2023, et d'accorder les permis de stationner en fonction de la place libre et dans l'ordre d'arrivée des demandes.

### **Divers**

La Maire,